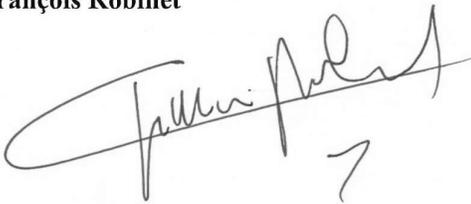


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 21/06/2024 - 77857 - 2015 B 12605 - 811 958 701 - AXA Venture Partners

AXA Venture Partners
Société par actions simplifiée au capital de 7 150 000 euros
Siège social : 21, avenue Matignon - 75008 Paris
811 958 701 R.C.S. PARIS

Comptes sociaux au 31 décembre 2023

Certifiés conformes
Le Président
M. François Robinet



Handwritten signature of François Robinet, with a small mark resembling a '7' or a checkmark below it.

COMPTES ANNUELS

en euros

AXA VENTURE PARTNERS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan au 31/12/2023

21 avenue Matignon
75008 Paris

SIRET : 81195870100013

NAF : 6430Z

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables I	7
Règles et méthodes comptables II	8
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des créances	11
Etat des dettes	12
Charges à payer	13
Produits et charges constatés d'avance	14
Composition du capital Social	15
Filiales et participations	16

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	642 771	191 664	451 107	471 693
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1 781 154		1 781 154	1 795 799
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	177 933		177 933	113 686
ACTIF IMMOBILISÉ	2 601 858	191 664	2 410 195	2 381 178
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 662 606		1 662 606	5 811 671
Autres	7 596 138		7 596 138	13 519 658
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	13 474 633		13 474 633	9 380 331
Charges constatées d'avance	390 098		390 098	145 182
ACTIF CIRCULANT	23 123 475		23 123 475	28 856 841
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	25 725 334	191 664	25 533 670	31 238 019

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 7 150 000	7 150 000	7 150 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	2 294 274	-186 064
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-859 020	2 480 338
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	8 585 254	9 444 274
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit	30 132	
- Financières diverses	6 927 586	13 105 852
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 955 544	2 257 501
- Fiscales et sociales	7 008 107	6 182 148
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	27 047	248 243
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	16 948 416	21 793 745
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	25 533 670	31 238 019

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	11 829 753	2 231 945	14 061 698	16 598 521
Chiffre d'affaires net	11 829 753	2 231 945	14 061 698	16 598 521
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			12 717	9 302
Autres produits			44	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			14 074 459	16 607 828
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			4 564 210	4 876 420
Impôts, taxes et versements assimilés			658 799	420 472
Salaires et traitements			4 729 599	4 281 777
Charges sociales			3 627 110	2 899 180
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges			93 260	64 096
Autres charges			94 551	300 327
CHARGES D'EXPLOITATION			13 767 530	12 842 273
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			306 930	3 765 555
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			200 032	62 271
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			43 403	49 758
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			243 435	112 030
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			648 575	293 398
Différences négatives de change			342 295	83 463
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			990 870	376 861
RÉSULTAT FINANCIER			-747 435	-264 831
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-440 505	3 500 724

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	16 209	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 209	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 520	
Sur opérations en capital	1 447	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	14 112	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 078	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 870	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	416 645	1 020 386
TOTAL DES PRODUITS	14 334 103	16 719 858
TOTAL DES CHARGES	15 193 123	14 239 520
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-859 020	2 480 338

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 25 533 670 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -859 020 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêtés des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de

Droit Individuel à la Formation :

A la date de clôture, les droits acquis au titre du droit individuel à la formation s'élèvent à heures.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	319 818		73 962
Matériel :			
- De transport			1 609
- De bureau et informatique, mobilier	251 775		12 661
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	571 593		88 232
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	1 795 799		266 628
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	113 686		84 214
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 909 485		350 843
TOTAL GÉNÉRAL	2 481 078		439 075

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agenct. et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct. et aménagt. divers		15 446	378 335	
Matériel :				
- De transport		1 609		
- De bureau et informatique, mob.			264 436	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		17 054	642 771	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations		281 273	1 781 154	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		19 967	177 933	
TOTAL		301 240	1 959 087	
TOTAL GÉNÉRAL		318 294	2 601 858	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	14 281	52 148	15 446	50 984
Matériel de transport		162	162	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 620	55 060		140 680
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 900	107 371	15 608	191 664
TOTAL GÉNÉRAL	99 900	107 371	15 608	191 664

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	177 933		177 933
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 662 606	1 662 606	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	501 568	501 568	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	7 085 475	7 085 475	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	9 096	9 096	
Charges constatées d'avance	390 098	390 098	
TOTAL	9 826 776	9 648 843	177 933
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine	30 132	30 132		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 955 544	2 955 544		
Personnel et comptes rattachés	5 477 775	5 477 775		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 283 963	1 283 963		
Impôts sur les bénéfices	111 781	111 781		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 068	11 068		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	123 520	123 520		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	6 927 586	6 927 586		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	27 047	27 047		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	16 948 416	16 948 416		
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>				
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Commentaires : néant

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 126 177	1 486 703
Dettes fiscales et sociales	6 741 786	5 501 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		210 000
TOTAL	7 867 964	7 198 489

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 126 177.14	1 486 702.70
40800000 Fournisseurs Factures non parvenues	1 126 177.14	1 486 702.70
Dettes fiscales et sociales	6 741 786.44	5 501 786.17
42810000 Share loan (UK)	5 752.09	
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	114 888.00	74 940.00
42860000 Autres charges à payer	5 357 135.35	4 338 333.77
43820000 Charges sociales sur congés à payer	57 486.00	39 401.00
43860000 Autres charges à payer	1 159 801.00	1 003 646.00
44860300 TAXE FORM.PROF.	27 966.85	29 396.49
44860400 TAXE APPRENTISSAGE	18 757.15	16 068.91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		210 000.00
46860000 Divers Charges à payer		210 000.00
TOTAL	7 867 963.58	7 198 488.87

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits :		
- D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges :		
- D'exploitation	390 098	145 182
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	390 098	145 182

Commentaires : néant

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 150 000	1.00000	7 150 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	7 150 000	1.00000	7 150 000

Commentaires : néant

Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
AVP CORP			100.00		450 156					
Polaris			100.00		10 000					
ASV GP			100.00		15 000					
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A										
a. Françaises					1 305 997					
b. Étrangères										
2. Participations non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										

Commentaires : néant

AXA Venture Partners
Société par actions simplifiée au capital de 7 150 000 euros
Siège social : 21, avenue Matignon – 75008 Paris
811 958 701 RCS Paris

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2024

Le 14 juin 2024, à 18 heures, les associés de la société AXA Venture Partners (la « Société »), se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au 10 boulevard Haussmann - 75009 Paris, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés ou leurs représentants en entrant en séance.

Le cabinet Mazars, Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué est absent et excusé.

L'Assemblée est présidée par M. François Robinet, Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents représentent la totalité des actions. Le quorum requis par les assemblées générales ordinaires et les assemblées générales extraordinaires se trouvant atteint, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- 1) une copie de la convocation adressée aux associés ;
- 2) une copie de la convocation adressée au Commissaire aux comptes et l'avis de réception de cette convocation ;
- 3) la feuille de présence de l'Assemblée ;
- 4) les comptes annuels ;
- 5) le rapport du Comité de Direction ;
- 6) les rapports du Commissaire aux comptes ;
- 7) le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ;
- 8) les statuts de la Société.

Le Président déclare que l'ensemble des documents prévus par la loi et par les statuts ont été communiqués ou mis à la disposition des associés.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice fiscal 2023
2. Affectation du résultat de l'exercice fiscal 2023
3. Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
4. Renouvellement du mandat de Monsieur George Stansfield en qualité de Membre du Comité de Direction
5. Renouvellement du mandat de Monsieur Sébastien Loubry en qualité de Membre du Comité de Direction

6. Renouvellement du mandat de Monsieur Manish Agarwal en qualité de Membre du Comité de Direction
7. Renouvellement du mandat de Monsieur Imran Akram en qualité de Membre du Comité de Direction
8. Renouvellement du mandat de Monsieur Alex Scherbakovsky en qualité de Membre du Comité de Direction
9. Ratification de la cooptation de Madame Elizabeth de Saint-Aignan en qualité de Membre du Comité de Direction
10. Nomination de Monsieur Dominic Maier en qualité de Membre du Comité de Direction
11. Nomination de Madame Warda Shaheen en qualité de Membre du Comité de Direction
12. Nomination de Monsieur Robin Raju en qualité de Membre du Comité de Direction
13. Non-renouvellement de Monsieur Keith Gibbs en qualité de Membre du Comité de Direction
14. Non-renouvellement de Monsieur Alexander Vollert Karl en qualité de Membre du Comité de Direction
15. Pouvoirs pour les formalités

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport du Comité de Direction et des rapports du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice fiscal 2023

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice écoulé,

approuve les comptes sociaux de la Société au titre de l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant ressortir une perte de 859 020 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice fiscal 2023

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction et après avoir constaté que le résultat de l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2023 s'élève à une perte de 859 020 euros, qui, augmenté du report à nouveau bénéficiaire antérieur à hauteur de 2 294 275 euros, porte le bénéfice distribuable à 1 435 254 euros,

décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

- augmenter la réserve légale d'un montant de 114 714 euros, qui présentera dès lors un solde bénéficiaire de 114 714 euros; et
- déduire la perte de l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2023 du compte report à nouveau, qui présentera dès lors un solde bénéficiaire de 1 320 540 euros.

L'Assemblée Générale, prend acte, conformément à la loi, de ce qu'aucun dividende afférent aux trois exercices précédents n'a été distribué.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

L'Assemblée Générale, prend acte qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L.227-10 du Code de commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé, et qu'il n'existe aucune convention entrant dans le champ d'application dudit article, conclue au cours des exercices antérieurs qui se serait poursuivie au cours de l'exercice 2023.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues dans les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur George Stansfield en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, décide de renouveler le mandat de Monsieur George Stansfield en qualité de Membre du Comité de Direction, qui vient à expiration à l'issue la présente Assemblée Générale, pour une durée de quatre ans conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société. Son mandat viendra à expiration à l'issue d'une décision collective des associés ou de l'assemblée générale des associés qui sera appelée à statuer en 2028 sur les comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Sébastien Loubry en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, décide de renouveler le mandat de Monsieur Sébastien Loubry en qualité de Membre du Comité de Direction, qui vient à expiration à l'issue la présente Assemblée Générale, pour une durée de quatre ans conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société. Son mandat viendra à expiration à l'issue d'une décision collective des associés ou de l'assemblée générale des associés qui sera appelée à statuer en 2028 sur les comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Manish Agarwal en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, décide de renouveler le mandat de Monsieur Manish Agarwal en qualité de Membre du Comité de Direction, qui vient à expiration à l'issue la présente Assemblée Générale, pour une durée de quatre ans conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société. Son mandat viendra à expiration à l'issue d'une décision collective des associés ou de l'assemblée générale des associés qui sera appelée à statuer en 2028 sur les comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Imran Akram en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, décide de renouveler le mandat de Monsieur Imran Akram en qualité de Membre du Comité de Direction, qui vient à expiration à l'issue la présente Assemblée Générale, pour une durée de quatre ans conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société. Son mandat viendra à expiration à l'issue d'une décision collective des associés ou de l'assemblée générale des associés qui sera appelée à statuer en 2028 sur les comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Alex Scherbakovsky en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, décide de renouveler le mandat de Monsieur Alex Scherbakovsky en qualité de Membre du Comité de Direction, qui vient à expiration à l'issue la présente Assemblée Générale, pour une durée de quatre ans conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société. Son mandat viendra à expiration à l'issue d'une décision collective des associés ou de l'assemblée générale des associés qui sera appelée à statuer en 2028 sur les comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

Ratification de la cooptation de Madame Elizabeth de Saint-Aignan en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, décide de ratifier la cooptation de Madame Elizabeth de Saint-Aignan en qualité de Membre du Comité de Direction, en remplacement de Monsieur Jozef Eugeen C Van In, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue d'une décision collective des associés ou de l'Assemblée Générale des associés qui statuera en 2025 sur les comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

Nomination de Monsieur Dominic Maier en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, décide de nommer Monsieur Dominic Maier en qualité de Membre du Comité de Direction, pour une durée de quatre ans conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société. Son mandat viendra à expiration à l'issue d'une décision collective des associés ou de l'assemblée générale des associés qui sera appelée à statuer en 2028 sur les comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

Nomination de Madame Warda Shaheen en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, décide de nommer Madame Warda Shaheen en qualité de Membre du Comité de Direction, pour une durée de quatre ans conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société. Son mandat viendra à expiration à l'issue d'une décision collective des associés ou de l'assemblée générale des associés qui sera appelée à statuer en 2028 sur les comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

Nomination de Monsieur Robin Raju en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, décide de nommer Monsieur Robin Raju en qualité de Membre du Comité de Direction, pour une durée de quatre ans conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société. Son mandat viendra à expiration à l'issue d'une décision collective des associés ou de l'assemblée générale des associés qui sera appelée à statuer en 2028 sur les comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TREISIEME RESOLUTION

Non-renouvellement de Monsieur Keith Gibbs en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, constatant l'expiration du mandat de Monsieur Keith Gibbs en qualité de Membre du Comité de Direction à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de ne pas renouveler son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RESOLUTION

Non-renouvellement de Monsieur Alexander Vollert Karl en qualité de Membre du Comité de Direction

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, constatant l'expiration du mandat de Monsieur Alexander Vollert Karl en qualité de Membre du Comité de Direction à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de ne pas renouveler son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUINZIEME RESOLUTION

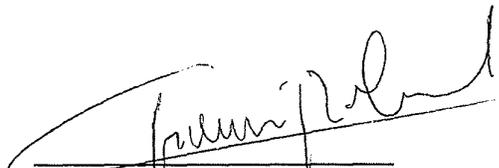
Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt, et généralement faire le nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.



Le Président
François Robinet



Un actionnaire
AXA Next
représentée par **Roland Scharrer**

mazars

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

AXA VENTURE PARTNERS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

AXA VENTURE PARTNERS

Société par actions simplifiée au capital de 7 150 00 €
21 AVENUE MATIGNON 75008 PARIS
RCS Paris : 811 958 701

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AXA VENTURE PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, date de la signature numérique

14 mai 2024

DocuSigned by:

F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	642 771	191 664	451 107	471 693
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1 781 154		1 781 154	1 795 799
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	177 933		177 933	113 686
ACTIF IMMOBILISÉ	2 601 858	191 664	2 410 195	2 381 178
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 662 606		1 662 606	5 811 671
Autres	7 596 138		7 596 138	13 519 658
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	13 474 633		13 474 633	9 380 331
Charges constatées d'avance	390 098		390 098	145 182
ACTIF CIRCULANT	23 123 475		23 123 475	28 856 841
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	25 725 334	191 664	25 533 670	31 238 019

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 7 150 000	7 150 000	7 150 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	2 294 274	-186 064
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-859 020	2 480 338
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	8 585 254	9 444 274
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit	30 132	
- Financières diverses	6 927 586	13 105 852
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 955 544	2 257 501
- Fiscales et sociales	7 008 107	6 182 148
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	27 047	248 243
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	16 948 416	21 793 745
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	25 533 670	31 238 019

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	11 829 753	2 231 945	14 061 698	16 598 521
Chiffre d'affaires net	11 829 753	2 231 945	14 061 698	16 598 521
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			12 717	9 302
Autres produits			44	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			14 074 459	16 607 828
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			4 564 210	4 876 420
Impôts, taxes et versements assimilés			658 799	420 472
Salaires et traitements			4 729 599	4 281 777
Charges sociales			3 627 110	2 899 180
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges			93 260	64 096
Autres charges			94 551	300 327
CHARGES D'EXPLOITATION			13 767 530	12 842 273
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			306 930	3 765 555
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			200 032	62 271
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			43 403	49 758
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			243 435	112 030
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			648 575	293 398
Différences négatives de change			342 295	83 463
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			990 870	376 861
RÉSULTAT FINANCIER			-747 435	-264 831
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-440 505	3 500 724

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	16 209	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 209	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 520	
Sur opérations en capital	1 447	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	14 112	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 078	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 870	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	416 645	1 020 386
TOTAL DES PRODUITS	14 334 103	16 719 858
TOTAL DES CHARGES	15 193 123	14 239 520
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-859 020	2 480 338

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 25 533 670 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -859 020 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêtés des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de

Droit Individuel à la Formation :

A la date de clôture, les droits acquis au titre du droit individuel à la formation s'élèvent à heures.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	319 818		73 962
Matériel :			
- De transport			1 609
- De bureau et informatique, mobilier	251 775		12 661
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	571 593		88 232
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	1 795 799		266 628
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	113 686		84 214
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 909 485		350 843
TOTAL GÉNÉRAL	2 481 078		439 075

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers		15 446	378 335	
Matériel :				
- De transport		1 609		
- De bureau et informatique, mob.			264 436	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		17 054	642 771	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations		281 273	1 781 154	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		19 967	177 933	
TOTAL		301 240	1 959 087	
TOTAL GÉNÉRAL		318 294	2 601 858	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	14 281	52 148	15 446	50 984
Matériel de transport		162	162	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 620	55 060		140 680
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 900	107 371	15 608	191 664
TOTAL GÉNÉRAL	99 900	107 371	15 608	191 664

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	177 933		177 933
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 662 606	1 662 606	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	501 568	501 568	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	7 085 475	7 085 475	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	9 096	9 096	
Charges constatées d'avance	390 098	390 098	
TOTAL	9 826 776	9 648 843	177 933
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine	30 132	30 132		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 955 544	2 955 544		
Personnel et comptes rattachés	5 477 775	5 477 775		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 283 963	1 283 963		
Impôts sur les bénéfices	111 781	111 781		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 068	11 068		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	123 520	123 520		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	6 927 586	6 927 586		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	27 047	27 047		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	16 948 416	16 948 416		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaires : néant

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 126 177	1 486 703
Dettes fiscales et sociales	6 741 786	5 501 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		210 000
TOTAL	7 867 964	7 198 489

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 126 177.14	1 486 702.70
40800000 Fournisseurs Factures non parvenues	1 126 177.14	1 486 702.70
Dettes fiscales et sociales	6 741 786.44	5 501 786.17
42810000 Share loan (UK)	5 752.09	
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	114 888.00	74 940.00
42860000 Autres charges à payer	5 357 135.35	4 338 333.77
43820000 Charges sociales sur congés à payer	57 486.00	39 401.00
43860000 Autres charges à payer	1 159 801.00	1 003 646.00
44860300 TAXE FORM.PROF.	27 966.85	29 396.49
44860400 TAXE APPRENTISSAGE	18 757.15	16 068.91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		210 000.00
46860000 Divers Charges à payer		210 000.00
TOTAL	7 867 963.58	7 198 488.87

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation	390 098	145 182
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	390 098	145 182

Commentaires : néant

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 150 000	1.00000	7 150 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	7 150 000	1.00000	7 150 000

Commentaires : néant

Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
AVP CORP			100.00		450 156					
Polaris			100.00		10 000					
ASV GP			100.00		15 000					
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A										
a. Françaises					1 305 997					
b. Étrangères										
2. Participations non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										

Commentaires : néant